université
PARIS-SACLAY

Pôle des Personnels Enseignants
Direction des Ressources Humaines
Bâtiment 209 D
91405 Orsay Cedex

ARRETE DE COMMISSION D'ETABLISSEMENT SECOND DEGRE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n°72-580 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
Vu le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;
Vu le décret n°80-627 du 4 août 1980 relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive;
Vu le décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur ;
Vu la délibération de la Commission de Carrières des Enseignants Chercheurs du 28 septembre 2023 relative aux postes publiés au titre de la campagne emploi 2024 ;
Vu la note de service du 03-07-2023 parue dans le bulletin officiel n°30 du 27 juillet 2023 ;

La Présidente de l'université Paris-Saclay

DECIDE

ARTICLE 1er La constitution d'une commission d'établissement pour le poste n°279 à l'IUT d'Orsay ;

ARTICLE 2 La commission est composée de :

Mme PETHE Stéphanie	**Présidente**
Mme GENOT Valérie	**Vice-Présidente**
Mme MENET Marie-Claude	**Assesseure**
M.BANSE Frédéric	**Titulaire**
Mme BAZANEGUE Carole	**Titulaire**
M. BLANCHARD Vincent	**Titulaire**
Mme FARGUES Claire	**Titulaire**
M. HELLOUIN DE MENIBUS Benjamin	**Suppléant**
M. KOUKLOVSKY Cyrille	**Suppléant**
Mme LE MOAL Séverine	**Titulaire**
Mme MIGNOT JANE	**Titulaire**
Mme SAURIAT Hélène	**Titulaire**
Mme TURCHIULI Christelle	**Titulaire**

ARTICLE 3 La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orsay, le 08/11/2023

université PARIS-SACLAY
Directeur des Ressources Humaines
Renaud SIOLY